



## Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2019

### **Service d'accès aux soins : les syndicats médicaux rappellent les conditions de la réussite**

La ministre de la santé a missionné 4 professionnels de santé pour rédiger des propositions en vue de définir un service d'accès aux soins qui devra être en fonction en juin 2020. Ce nouveau service est la clé de voute de son plan de refondation des urgences. 80% des appels qui seront potentiellement pris en charge par ce service auront vocation à trouver une réponse grâce à la médecine de ville qui est le premier offreur de soins du pays avec, pour la médecine libérale, près de 300 millions d'actes par an.

Après avoir été auditionnés par cette mission, et avant qu'elle ne formule ses recommandations, les syndicats médicaux rappellent les deux clés de la réussite.

La première est la réorganisation de la médecine de ville pour que des créneaux de consultation soient libérés ou ouverts aux demandes de soins non programmés. Le service d'accès aux soins devra être en mesure de proposer des rendez-vous sur ces plages dédiées ou non, selon les organisations territoriales, sous réserve de conditions d'accès à définir. Il devra être administré avec une composante libérale forte : cela implique une réelle gestion paritaire du service entre médecine ambulatoire et services de l'Etat.

La deuxième clé de la réussite est un mode d'emploi du service d'accès aux soins lisible par la population, comprenant un numéro dédié à la continuité des soins par les médecins de ville, aujourd'hui le 116 117, appuyé par une vaste campagne pédagogique grand public et une valorisation des actes de soins non programmés et/ou une astreinte garantie.

Les syndicats médicaux n'accepteront jamais une mise sous tutelle de l'organisation de la réponse aux demandes de soins non programmés. Le Président de la République et la ministre de la santé doivent comprendre que ces deux points conditionnent l'atteinte de l'objectif fixé à juin 2020.

Dr Jean-Paul ORTIZ  
Président de la CSMF  
06 07 86 08 83

Dr Jean-Paul HAMON  
Président de la FMF  
06 60 62 00 67

Dr B de ROCHAMBEAU  
Co-Président du BLOC  
06 48 20 16 77

Dr Jacques BATTISTONI  
Président de MG France  
06 62 61 09 99

Dr Philippe VERMESCH  
Président du SML  
06 09 55 77 24